

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3391**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Ressources documentaires et bases de données spécialité Documentation et information scientifiques et techniques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Claude Bernard - Lyon 1 Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Lyon I, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

325 Documentation, bibliothèque, administration des données

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel polyvalent maîtrise les techniques informatiques récentes pour gérer et traiter les documents numériques. Spécialisé dans les normes techniques et la littérature scientifique, il recherche des informations dans des bases de données spécialisées. Il identifie, décrit, indexe puis assure le catalogage de différents types de documents (articles scientifiques, thèses, brevets...).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille en bibliothèques, dans les centres documentaires de laboratoires privés ou parapublics, dans les services d'information en entreprise...

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants:

- documentaliste scientifique,
- technicien supérieur de maintenance de sites portails
- rédacteur de produits documentaires,
- veilleur dans le domaine des sciences et techniques ou records manager.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Description des documents
- Fonctions et gestion d'une structure documentaire
- Recherche d'informations scientifiques et techniques
- Informatique documentaire
- Langues et communication

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**<http://www.univ-lyon1.fr/>**Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**

La licence Pro-Dist remplace l'année de l'IUP DIST.